

# l'Assurance Retraite

Bourgogne et Franche-Comté

franchit le cap du **600 000<sup>e</sup> retraité**

*L'Assurance retraite Bourgogne et Franche-Comté célèbre son 600 000<sup>e</sup> retraité. Les caps des 100 000<sup>e</sup>, 200 000<sup>e</sup>, 300 000<sup>e</sup>, 400 000<sup>e</sup> et 500 000<sup>e</sup> retraités avaient été franchis respectivement en 1962, 1978, 1987, 1994 et 2004.*

*Chaque mois, les services de l'Assurance retraite paient donc la retraite de plus de 600 000 personnes avec une régularité exemplaire. A l'heure où la réforme des retraites a conduit beaucoup de personnes à s'interroger sur la fiabilité et la longévité du système de retraite par répartition, l'Assurance retraite Bourgogne et Franche-Comté démontre son expertise.*

## Le portrait type du 600 000<sup>e</sup> retraité

\* En 1964 pour le 100 000<sup>e</sup> retraité, l'âge moyen de départ était de 64,4 ans, les retraités du régime général touchaient 25 euros par mois et la durée moyenne de versement de la retraite était de 13,2 ans.

\* En 1987, le 300 000<sup>e</sup> part à la retraite en moyenne à 62,7 ans, il touche 343,75 euros (hors complémentaire) par mois pendant 14,2 ans.

\* **En 2010, le 600 000<sup>e</sup> retraité est âgé de 61,8 ans, il touche une retraite de 598,73 euros en moyenne (sans la complémentaire) pendant 18,4 ans.**

Cette évolution a été jalonnée de grandes étapes comme la création du minimum vieillesse, la revalorisation annuelle des pensions, les deux réformes en 1993 (loi Balladur) et 2003... et tout récemment la nouvelle réforme votée en octobre dernier.

## Une organisation efficace, transparente et pérenne

Pour traiter 40 000 nouvelles demandes et payer tous les mois 600 000 retraités, l'Assurance retraite dispose d'une **expertise acquise au fil des années** et sans cesse améliorée. En 2009, elle a été dotée d'un budget de 4,15 milliards d'euros consacrés au paiement des prestations retraite. Son budget de fonctionnement de 63,4 millions d'euros représente 1,5 % des dépenses de prestation.

**Certifiée Iso 9001 version 2008**, l'Assurance retraite respecte des procédés tracés du dépôt de demande de retraite à la mise en paiement. Une équipe dédiée à la lutte contre la fraude travaille activement avec les services de contrôle pour éviter toute tentative malveillante.

## Un réseau d'accueil optimisé

Avec **17 agences, 22 points d'accueil** et la mise en place du premier guichet de visio-accueil avant la fin de l'année 2010, l'Assurance retraite de Bourgogne et Franche-Comté accueille les futurs retraités et leur offre non loin de leur domicile ou de leur travail, une expertise complète de leur carrière et de leur future retraite. En 2009, l'Assurance retraite a reçu plus de 100 000 assurés dont plus **97 % se déclarent satisfaits après leur rendez-vous.**